

ADRESSE
DES
CITOYENS NANTAIS,
A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

MESSIEURS,

Allarmés sur l'état critique de nos Colonies, et pressés par leurs propres besoins, des artisans, manufacturiers, marins et marchands de Nantes viennent vers vous, surs que vous ne pouvez que vouloir le bien public.

Plus près des rapports de nos îles, à la source des premiers besoins, nous en sommes aussi les premiers frappés.

Mus par des motifs purement civiques, nous ne pouvons vous dissimuler, Messieurs, les craintes qui nous ont agités.

Quand nous sommes partis de Nantes, rien n'étoit plus allarmant que le progrès des désastres de nos Colonies ; nous voyions nos travaux s'attiédir ; nos attéliers languissoient ; nous prenions sur nos épargnes pour occuper nos ouvriers, et nos épargnes s'épuisoient ; les débouchés s'obstruoient, et les matières premières étoient renchéries à un point qui déja rendoit nos travaux ingrats ou impossibles.

Les armemens se rallentissoient, et avec eux, nos travaux restoient suspendus.

Pouvions nous, Messieurs, nous cacher que les malheurs de nos Isles en étoient la cause ?

L'ouvrier honnête et assidu, le pere de famille soucieux, voyoient bien que Saint-Domingue n'étoit pas dans son activité ordinaire. Quel a été leur souhait ? Il étoit simple : que Saint-Domingue rentrât en paix, et que ses travaux reprissent leurs cours.

Quels moyens avons nous vu d'y parvenir ?

L'envoi très-prompt, d'une force imposante, dirigée par un homme mûr, expérimenté, ami du bien, de la concorde et de

l'humanité, connoissant les armées de terre et de mer, respectant les principes sacrés de la nature et de la socialité, et nullement étranger au régime des Colonies subordonnées aux loix.

Nous nous sommes plus à croire que sous pareilles directions, l'effusion du sang, le progrès dévastateur des incendies auroient un terme.

Nos concitoyens pensoient ainsi ; nous avons pensé de même ; ils nous ont confié l'expression de leurs vœux, pour vous les porter : nous y joignons celle de nos propres sentimens.

Nous venions donc solliciter de prompts et puissans secours de toute espèce pour les infortunés habitans d'une de nos isles les plus importantes pour l'État et pour nous ; vous y avez en partie pourvu, Messieurs. Mais, comme, après des pertes énormes en tous genres, les besoins iront bien au-delà des secours que vous avez octroyés, nous vous supplierons d'y donner encore plus d'extension. Il s'agit du salut de plusieurs centaines de mille hommes que Saint-Domingue renferme; Saint-Domingue, d'une richesse inestimable.

Notre vœu constant, Messieurs, et le vœu

de notre place (ils sont si purs que nous ne craignons pas de contradicteurs !) furent toujours que la loi suprême eût par-tout une force si imposante, que le chef chargé de son exécution eût une telle latitude de pouvoirs et fût secondé par des hommes si justes, si humains et si francs, que tous les droits fussent respectés, et que la Colonie, promptement réintégrée, reportât incessamment à la mèr-epatrie, ses tributs ordinaires.

Vos importans travaux, Messieurs, ne peuvent que gagner à l'aisance accrue de tous les individus. Nous ne demandons, pour faire des sacrifices, que la conservation des moyens d'en faire.

Les armateurs de Nantes, poussés du même zèle qui nous anime, zèle dont ils ne sont pas à donner les premières preuves, offrent leurs services, et leurs vaisseaux pour transports.

Loin de nous de chercher à vous affecter, messieurs, par le tableau désolateur de la chûte de toute industrie ! Nous respectons trop vos lumières et votre bienfaisance. Mais, messieurs, veuillez accorder à nos sollicitudes, de ne pas perdre de vue, dans vos immenses occupations, les besoins pressans

et irrésistibles de l'industrie languissante, faute de rapports et d'alimens. Nous sommes tous entourés de familles nombreuses, d'enfans, d'ouvriers et d'hommes nécessiteux.

Jettez aussi les yeux, messieurs, sur les inappréciables produits de nos Colonies ; ne les détournez pas de nos ports de mer, dont les canaux vivifient la France entière. Nous, pleins de confiance et de sécurité, nous nous abandonnons à votre sagesse et à votre patriotisme.

La base de notre pétition, et des vœux de tous nos concitoyens, est donc, messieurs ;

1°. Les secours les plus prompts et les plus puissans en vivres et autres objets de première nécessité pour les nombreux habitans de nos Colonies, qui en ont le plus urgent besoin.

2°. Des troupes d'une force supérieure et bien dirigées, qui arrêtent incessamment le cours funeste des meurtres et des incendies.

Nous n'osons entreprendre le calcul des millions d'hommes dont, par d'inévitables

liaisons, l'existence dépend de la célérité et du succès de ces expéditions.

Et ont signé.

Meslet, Pierre le Tournos, J. C. Jean Commé, J. B. Ibert, Michel Begnau, Jacques Brécand, Pichot, J. T. Joseph Letors, Louis Tahé, Louis Dufort, Pierre Viaux, Honoré Fontenau, Gouaneau, Fouré, Pierre Guillemé, J. Lafond, Louis Thomas, Guillaume Choblet, Danot, T. B. Mainguet, J. Cornier, Lavigne, Gadpaille, Louis Fourrier, Bellier fils, Aubin, J. Rochey, François Ch. Demouy, Collin, Jh. M. Leroux, M. P. Rousseau, François Belon, Bernede, Salaun, Hortier, aîné, R. H. Fruchard, Brée, J. Dutache, Pelloutier, Guillon, fils, Duvau.

Paris, le 3 *Avril* 1792.

LES CITOYENS DE NANTES, A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

MESSIEURS,

LES malheurs de la Colonie de Saint-Domingue, parvenus à un excès qui n'auroit plus de remède s'il n'étoit extrêmement prompt, attestent à toute la France la perfidie qui n'a que trop réussi à jetter des doutes sur leur existence; leurs tristes effets sur la cessation des travaux et de la circulation ne remplissent que trop les funestes projets de perdre cette Colonie, et par contre-coup tout l'Empire François.

Plusieurs d'entre nous, témoins ou victimes des horreurs, des meurtres, des incendies qui ont ravagé la majeure partie de cette malheureuse contrée, et en ont peut-être anéanti la totalité depuis qu'ils ont été forcés d'aban-

donner, par la fuite, leurs propriétés et leurs plus chers intérêts, pourroient mettre sous vos yeux ce que la renommée n'a que foiblement annoncé. Ils pourroient vous retracer l'incendie des campagnes couvertes des plus riches productions; les ruines d'habitations; les victimes égorgées dans les bras de leurs pères, de leurs époux; des scènes d'horreur mille fois plus affreuses que le repas d'Atrée et de Thieste; les malheureux défenseurs des restes fûmans des plus riches possessions, succombant aux fatigues, ou se traînant au milieu des flammes et des cendres, dans les villes où de nouveaux travaux pour leur défense, leur arrachoient les restes d'une vie languissante.

La ville du Cap, la plus opulente et la plus peuplée des Colonies Françoises, attaquée le 23 Janvier, a été sur le point de tomber au pouvoir des brigands qui ne trouvent plus sur quoi exercer leur fureur dans les campagnes. Partie de ceux qui la défendoient, accablés de fatigues, remplissent les hôpitaux. Tout le quartier du Nord est entièrèment dévasté; l'Ouest et le Sud sont en proie à la discorde, aux meurtres, et déjà en partie incendiés: ceux de nous qui n'ont pas été témoins oculaires de ces horreurs, en ont reçu

les affreux détails par des lettres multipliées de leurs frères, de leurs parens, de leurs amis, qui n'attendent plus que la mort, si la patrie continue à les laisser privés de secours assez puissans pour sauver les débris de leurs propriétés.

Mais les ennemis de la chose publique réussiront-ils encore, comme ils ne l'ont que trop fait jusqu'à présent à arrêter l'envoi de ces secours, en répandant, par leurs impostures, que le tableau de ces malheurs est exagéré, en osant insinuer que les Colonies ne sont pas essentiellement importantes à la prospérité de la France ; car, c'est à ces deux criminelles assertions que vous reconnoîtrez, Messieurs, ceux qui veulent perdre la France et la conduire à sa dissolution, en faisant tarir la source des richesses qui alimentent les travaux et l'existence de la moitié de sa population.

Les malheurs ne sont que trop certains : quelqu'en soit la cause, il est plus urgent d'y porter remède que de la discuter ; et il n'est pas moins certain que la prospérité de la France, sous tous les rapports, dépend de ses Colonies : son existence politique dépend de sa marine ; et comment avoir une marine sans

Colonies ? Sa nombreuse population dépend des travaux qui procurent les subsistances, et en même-temps entretiennent les mœurs ; comment remplacer, pour entretenir ces travaux, un déficit annuel de trois cent millions de valeur, dont la circulation fait passer continuellement les richesses de l'étranger et des citoyens consommateurs, dans les mains de la classe laborieuse, qui construit les navires et prépare les cargaisons que nous envoyons aux Colonies, et qui rapportent tant de richesses en échange. Combien de millions de bras employés à ces expéditions ! Ceux qui coupent les bois dans les forêts, et qui tirent les métaux du sein de la terre, qui cultivent les chanvres, les lins, les autres matières, les grains, les vins ; ceux qui transportent ces denrées, de l'intérieur du royaume dans les ports, les chargent dans les navires, les conduisent, rapportent les retours ; ceux qui sont employés dans les manufactures et dans les échanges, vont donc rester oisifs !

Combien de millions de bras employés à faire naître les subsistances de ceux qui sont occupés à ces travaux, qui alimentent le trésor de l'état, et en vivifient tous les ressorts. Tout se tient dans cet admirale systême de la

providence, qui fait dépendre le bonheur des hommes, du travail et des rapports de la société.

Sans les Colonies qui soutiennent ces travaux, nous retomberions dans un état de barbarie, ou la terre se trouveroit surchargée d'habitans sans activité, sans moyens d'échanges, qui comme dans les siècles qui ont précédé leur découverte, se détruiroient mutuellement par des guerres continuelles, tandis que les occupations utiles qu'elles entretiennent, augmentent la population, et favorisent les mœurs sur toute la surface de l'Empire.

Nous osons assurer que la ruine des Colonies entraîneroit nécessairement la banqueroute nationale, mot que nous ne pouvons prononcer sans horreur.

Ces grandes vérités démontrent que la prospérité de la France dépend de la possession de nos Colonies, et qu'il est de nécessité absolue de tout sacrifier à leur conservation. Il n'y a qu'un moyen d'y parvenir s'il en est encore temps : c'est de conquérir S.-Domingue, c'est de l'arracher des mains des brigands qui l'anéantissent. Nous y avons des frères qui aiment la patrie,

et qui nous tendent les bras : ils sont les victimes des scélérats, qui se mêlant à l'un et à l'autre des partis qui divisent la Colonie, n'ont d'autre intérêt que celui du pillage, et ceux-là sont suscités par de plus dangereux ennemis qui, dans les Colonies comme en France, veulent opérer, par la discorde, la dissolution de l'Empire, et le renversement de la constitution.

Toutes les informations que nous recevons chaque jour des Colonies, nous font juger qu'il faut des forces imposantes pour faire respecter l'autorité ; au moins vingt mille hommes avec des vaisseaux et des frégates ; des provisions abondantes de vivres pour une population de cinq cent mille habitans, dont tous les moyens de subsistance sont détruits.

Nos navires, réduits à pourrir dans nos ports par la cessation de commerce, peuvent aller chercher les farines, les riz, les viandes salées, les bois qui abondent dans les ports des états unis de l'Amérique, et que le gouvernement y feroit acheter. Il faut que la force, en désarmant les brigands, impose aux citoyens la nécessité de renoncer à la voie des armes, et de remettre leurs

intérêts et leurs prétentions à la décision de sages délibérations dans le calme de la sécurité et sous l'égide de la loi. Votre proclamation sur ces principes, et appuyée de ces forces, portera le bonheur à cette portion de notre patrie. Alors vous rétablirez la tranquillité, et vous verrez renaître bientôt l'abondance et les richesses dans ces contrées; elles se répandront dans tous les canaux qui vivifient notre immense population.

Si vous calculez, sages législateurs, les dépenses d'un envoi de vingt mille hommes, vous calculerez en même-temps les produits d'une circulation de trois cent millions, renaissans tous les ans. Sauvez la France en sauvant les Colonies : vous concilierez les intérêts de la patrie avec les devoirs de l'humanité, en arrachant aux horreurs de la mort ses malheureux enfans, et ses richesses aux flammes : c'est ce que vingt-cinq millions d'hommes attendent de vos soins paternels.

Nantes, le 17 *mars* 1792.

Signé Laurent Mathurin Baudouin, F. Vallée, Sarrebourse, Thomas, F. Michau et compagnie, Ph.-Aug. Detollenar, F. Tauhereau, F. Fuchard fils, Hé. Chaurand, Ge. Grelier, Baubé, F. Brée, Courtois, P. F. Dela-

ville, Peyrusset, Stockier, J. Bertin, Morier, J. Pichaud, Dubosq, Boitard, L. F. Hion-Louvigny, Alexis Monneron, de Bourgerel aîné, Barthélemy, Griffon, L. Chevallier, D. Authoine, P. Godaits, P. Bonamy, N. Muloniere, fils jeune, Favereaux P. H. Tissier, J. Gaudin fils, Leroux de Commuquiers, Hugues Hardouin, Mangin, Arnoud Rivière, Ducamp, P. Coiron fils, Vilmain, Lemasne, Sallentin, J. B. Tebaud, M. P. Rousseau, Marc Guérin, Pradel, Cadou, R. Bourgerel fils, Wielland, Prale, J. R. Seviervald, P. Vacher, Ricordel, Baudouin, Bn. Lagarde, Joseph Monneron, B. Laycoult, L. Bureau, Jochaud Duplessis, Onfroy, Ch. Portier de Lantimo, Audrain, Couprie jeune, Douand, Aug. Simon, Trenchevent, Orillard aîné, Trenchevent, aîné, Coiron jeune, P. Guilley, C. Delory jeune, P. Archambault, Van-Neunen junior Delahaye, Kirouard, J. Mel. Legrand, Pesneau, Tauchard, Dehergne, Pesneau, Charle Drouin, Lincol, Lalande, L. F. Hyon de Louvigny, H. A. Gullman, J. Legris ainé, Paul Bernard, J. Moireau, J. B. Giraud, Moutaudouin, Gaudebert, Lemasne de Chermont, J. Doucet. Meusnier, Bourcard, Jaillant de Chantelot, Lemesle et Hau-

daudine, Fortier, Julien le Roux et fils, M. Crucy, Schwart, F. Dhavelose et Dumaine, F. Langevin, Picault, Félix, Hélie, Gabriel Moury, Lagardienne, Soulasby Beguier, G. Bellot aîné et Berthier, J. Poisson, Fourmy père, Poulle, G. Gallon père, Gme. le Boter, Douillard, Touzeau, René Foucau, Liger, Bisson, F. D. Muller, Franç. Hardy, Gaultier, Jh. Briere, Giraud, Foiny, Vallot, Jacque le Cadre, Julien Gaudin, Lepot, Bredon, M. Dupoirier fils, Chiron, P. Ducros, J. P. Robin, Massé père, Perrotin, Lucas, Demontrocher, Em. et Ch. Duvau, freres, Vassal, Guillon, Lagarde, Desperrieres, Rucher, Bazelais, Me. Guillet et Labrosse, P. M. Goullin, Duchesne, Drouin, Lefort, Gunzler et compagnie, Chauvet, frères, Riedy et Thurninger, Pradel, Jean Clanchy, Jacq. Martineau, Croizet, Potet, B. Schweighauser, Dupoirier, Colenno fils, Gme. Gallan fils, Coustan, Touchy, Gme. Guyot, Bazin, Averin, Charles le Roux, Ch. Marchand, Mouquet, Lamy, Dubois, Barras, Jn. Tourgouilher, Jn. Muloniere, Jn. Badau, Louis Chaurand, Paimparay, Bichon, Lafeuillade, Despilly, Bonneau, Poisson, Ant. Marcorelle, J. M. Sotin, Schwartz, J. Gallwey, Espivent de la Villles-

boimet, Dobrée, Hortier aîné, Body, P. Boudreau, Dufour, Cailleau, Audouin P. Doizi, Pipaud, Calin, Lusseux, Marat, Prudhomme père, Perochon, Bertin, Benoît, Chavenay, Simoneau, Prudhomme fils, Pain, Doné, Orieux, Jullien, Jussan père, Jouan, Bigeon, Métayer, Prudhomme, Benien, Desomme, Dominiqué, Limoge, Thibaudo, Tuleau, Marchand, Louis Guilbaud, Michau fils, Michau jeune, Simoneau, Simoneau jeune, Gautier, Gautier jeune, Bernogeau, Gaudin, Pontchâteau, Pontchâteau, fils, Adeline, Cornet, Vallée, Pagné, Bellé, Bravoure, Daniel, Courtinier, Presleur, Dondort, Lebrun, Lefebvre, Desclair, David, Franc, Berton, Menagé, Juneau, Bordeau, Pagné, Morel, Richard, Jarbiron, Recnal, Lebeau, Marbilais, Marbilais fils, Soyer Dubulois, Pailluneau, Jullien, Bouchereau, Giquet, Louis Garrot, Lambert, Lambert jeune, Body fils, Body jeune, Lefebvre, Taburet, Letourneau, Jouet, Avel, Dumaine, Lebeau, Davy, Olivier, Daniel, Comble, Rayard, Gadesaux, Provençal, Barthe, Jacq. Hortier, Louis Baron, Pierre Rapailly, Redureaux, Ricordant, Menuet, Deschamp, Vincendeau, Haumont, Cointre, Boucheo,

Boucheo, Baron, Chevalier, Torin, Heneau, Luneau, Martel, Pacart, Terrico, François, Picard, Clochard, J. Barbier, J. Pagné, J. B. Macé, M. Daudet, C. Furon, Jh. Landais, Victor Valois, Fournier, Lacour, Durier, Lavalée, Paquier, Pelan, Leroy, Dalbord, Benoît, Juzan, Manceau, Rivernier, Abelard, Benard, Rochais Batard, Baty, Pautier, P. David, Fontenay, Bodineau, Borget, Sicard, Beaufreton, Châtelain, Busier, Morian, Durand, David, Gaché, Divry, Brouard, Prion, jeune, Berier, Guillet, Blancheau, J. Mard, Guinfolleur, Porrier, J, Froger, Papin et ses deux fils, Bonnan, Boisselier, L. Rrossie, Gregé, Menardeau, J. Boint, Robert, René-David, Cotuneau, Poulain, Racineux, Pierre Menard, Reuon, Chasloup, Bonnet, Boucher, Garnier, Dulhy, Maire, pere, Merlet, Jean, Gruge, Rubardo, Jean-Marie, Denos, Saget, Dupont, Boret, Dubern et fils, et pour 200 ouvriers, Galhery, Marjer, Bretonnier, Collin, Daveel et fils, Bellier, Morillon, Brunet et fils, Cholet, Bedoit, Forestier pour 200 ouvriers, Jouber, Dupuis, Gegadin, Maillard, Rossel, aîné, Metivier, Corabeuf, le Testu, Luneau, P. Langevin, P. Moradere, Labouré, Chario,

David, Gme. Josse, Batallier, Charrier, Challoux, Bouvet, la Roq Morland, Guilleit, Martin Duchamp, Rions, Rhetoré, Heurtin, Letourneau, Dernay, jeune, Seheurmann, veuve J. B. Lemasne et fils, et J. Praud, chef d'une manufacture d'indienne, occupant 300 ouvriers, Gorgerat frères, et pour 220 ouvriers, Petit Pierre, Erchel, Lefabre, Compad, Astier, J. Gaudin et compagnie, occupant 200 ouvriers, Bellier fils, Rocher, F. Ch. Demouy, Louis Dufort, Aubin, Noblet, Cassy, Guilleme, aîné, J. Cosnier, Lafont, père Pierre Viau, René Laxigne, J. Come, Morier, P. Chovelon, Blin, ancien député à l'assemblée nationale, Jacques Bricand, Bordcaux, Gadpaille, Thomas, Jh. Letord, Fouré, jeune, J. B. Mainguet, F. Danot, Pierre Meslet, P. G. Savé, Louis Fruchard, Louis Lebeau, P. Bandot, J. Anthus, Letourneau, Louis Fourrier, Wilfelsheim, Pierre Grasset, J. Delamarre, Thomas, Rouenare, Peller, Dupré, Leroux, Menau, 50 ouvriers, Fouré jeune, et 60 ouvriers, Prion, et 30 ouvriers, Roulier aîné, 80 ouvriers; Nau, 40 ouvriers; Maurice Laudais, 71 ouvriers; Mortier, 24 ouvriers; David jeune, Gillet, 12 ouvriers; Da-

vid, 6 ouvriers; Tertron, 30 ouvriers; Lahaye, 40 ouvriers; Millet et Caillaud, Lehire, Paris, Lepot, G. Souter, Petit, Desrochette, Ducosta père et fils, A. Verrier, serrurier; Roubichon, serrurior; Crosnier, serrurier; Metron, fondeur; F. Lefebvre, Jacques Bitros, Franç. Petit; Mimot, Bernard, Lafaye, forgeron; Simon Gonet, Jean Brossus, Massillac, Nicolas Daudin, Jacques Cormerais, Charier, Leroux, Bureau, Metron, mouleur et fondeur; Pierre Demars, cloutier; Jeausnon, Paquelin, Nineure, Courtine, Melrouaine, Solmon, Glemaud, Artaud Blois, Boyau, forgeron; Boyau jeune, Pifaut, Michel Boyau, Laroque, Bardin, Mauroge, Miette, Lanos, Ducosta frères, propriétaires d'une fonderie et manufacture, forge et arsénal pour l'Amérique. occupant 130 chefs de famille; René Rafegaud, Clair Gillet, G. Bondu, Augustin Juteau, E. Drouin, Pierre André, Franç. Maine, Allery, F. Macon, G. Pavot, P. Brouard, F. Gourby, Gme. Flamand, René Saffre, Ruandel, Abel, Guilloux, Bonhomme, Fiesnel, Olivier Noguerel, M. Verger, Melzener, Guilbaud, Chevalier Garreau, Lebeau, Garreau, Boutier, Nagant, Morvant, Peltier, Chartier, Oviel-

lard, Guillon, Dubois, J. Bellier, Goupill; J. Gué, Homme, Charles, Latreille, Litaud, Bouteille, Simoneau, Chabaud, J. C. F. N, Lemame, Vinbert, capitaine de Gounoy, J. Chaunal, Dupuy, Garreau, jeune, Fouré, le jeune, Morel, Bermer, Darbefeuille, Fouquet, Saitel, Gourville, Durand, le Chene, Macé, Spelman, Lemeusnier, Vaillant, Alloneau, Meignen, Michel, Desageneaux, Rigaut, Delisle, Cosson, de Moliere, Salaun, Biclet, Villeneuve, Petron, Hernault, Cantin, Guertin, Gaboris, Victor Blanchard, Vuvrard, Hannange, Gripon l'aîné, Henri Testard, George Delgrand, Jean Boudet, Chiffloteau, Bonnant, Guilman, Legeay, Dieudonné, Morlet, Joseph Doné, Mouchet, Augustin Dubourg, Mathias Grunper, Michon, le Coq, Dupuis, Chabot, Maudoin, Bonneau, J. Echapé, C. Lyon, Thomas, Louis Joly, le Gand, Guillaume Pigoury.

SIRE,

DES pères de famille, artisans, marins, manufacturiers et négocians de la ville de Nantes, apportent à votre majesté l'adresse de leurs concitoyens, et la supplient de leur permettre d'y joindre l'expression de leurs respectueux hommages.

Profondément affectés des désastres de S. Domingue, et des scènes d'horreurs qui s'y sont répetées; scènes dont plusieurs d'entre nous ont été les témoins, et presque les victimes, nous n'avons pu que frémir, et trembler du sort qui nous menaçoit nous-mêmes incessamment, si cette contrée si riche et si industrieuse, qui, seule, jette dans la circulation de l'Empire, un mouvement annuel de plus de deux milliards, venoit à être anéantie.

Il n'est plus temps, Sire, de se dissimuler que les villes du Cap et des Cayes, ces deux chefs de la Colonie, sont sur le bord de leur ruine. Des blancs, divisés par des systêmes divers, par les jalousies, les haines, sont encore affoiblis par des inquiétudes et

des fatigues continuelles, par la rareté, l'insalubrité des subsistances, et les maladies si actives sous ces climats de feu, achèvent de combler la mesure de leurs infortunes; elles moissonnent avec une rapidité inconcevable leurs plus généreux défenseurs, trop surchargés.

Dans ces crises allarmantes, nous ne pouvions que penser à notre bon roi : y penser et accourir vers lui et vers l'assemblée nationale, fut pour nous l'ouvrage d'un moment. Nous avons tout brusquement quitté, pères, mères, femmes, enfans, ouvriers, atteliers; nul sacrifice ne nous a coûté pour venir implorer de votre bonté paternelle la conservation de nos dernières ressources

L'assemblée nationale ayant, pendant cet intervalle, décrété une partie des secours que nous demandions, il ne nous restoit plus qu'à en solliciter l'envoi immmédiat; nous lui avons fait connoître nos desirs et nos allarmes, elle les a acceuillis avec bonté.

Rien n'est plus instant pour nous maintenant, pour nos concitoyens, pour tous les Colons de la Colonie, que l'expédition la plus célère; mais comme les secours de tous

genres n'auront un salutaire et immanquable effet, qu'autant qu'ils seront conduits et administrés avec sagesse, fermeté et impartialité; et persuadés que nous sommes que le tiers des François, alimentés par le commerce de mer et par la marine, a de si intimes liaisons avec les deux autres, que tout l'Empire ne peut qu'être désastrueusement affecté de l'anéantissement des Colonies, qui amèneroit irrésistiblement celui de la marine; nous ne balançons pas, Sire, à déposer tous nos vœux dans le sein de votre majesté.

Nous la supplions d'accorder à nos desirs, à ceux des ports de mer, des Colons, et sans doute de toutes les parties intéressées, un commandant expérimenté, juste, humain, actif, ferme, impartial, général de terre et de mer, qui ait commandé dans les deux mondes, et qui ait appris à connoître nos Isles en les gouvernant. Nous croyons qu'un seul homme, M. d'Estaing, réunit toutes ces qualités.

Que votre majesté, avec les pouvoirs les plus étendus, veuille bien le mettre à la tête de toutes les forces; que les secours de tous genres partent incessamment; ce sont des milliers d'hommes à sauver, des couronnes

civiques à ajouter à votre couronne. Veuillez, Sire, ne pas rejetter les vœux purs de bons et francs Bretons qui recourent avec confiance au roi bienfaisant qu'ils ont toujours chéri.

Paris, le 6 avril 1792.

Les mêmes signatures qu'à l'adresse du 3.

LES CITOYENS DE NANTES,

AU ROI.

SIRE,

LA Colonie de S. Domingue est réduite à la plus affreuse extrémité. Si les malheurs auxquels elle est en proie, parviennent jusqu'à consommer sa ruine, celle de la France en sera la suite inévitable.

Nous n'offrirons point à votre majesté le lugubre tableau des horreurs, des massacres, des incendies, de la guerre civile qui anéantissent graduellement cette Colonie; nous ne pouvons douter un instant que les soins nécessaires pour la conservation d'une partie si importante de l'Empire François, ne soient au nombre de ceux qui excitent le plus sa sollicitude paternelle.

Nous demandons à l'assemblée nationale, par une pétition que nous lui adressons, les sommes nécessaires pour les expéditions que la cruelle position de S. Domingue exige absolument et le plus promptement.

Daignez, Sire, écouter nos vœux; repré-

sentant héréditaire de la Nation et son chef, c'est à votre majesté qu'il appartient d'employer les mesures propres à conserver dans leur intégrité toutes les portions de l'Empire.

Des milliers de François sont déja égorgés dans cette contrée, la guerre civile et les haines particulières vont détruire le reste de ses habitans : sauvez, Sire, les débris fumans de S. Domingue, et qu'au nom de la loi, une force armée en impose à tous les partis.

Nantes, 17 *mars* 1792.

Suivent les mêmes signatures.

De l'Imprimerie de la Feuille du jour, rue de Bondi, N°. 74, à côté de l'Opéra.